

Un saint disait : "Si, ayant déjà un pied dans le ciel, je cessais de me mortifier, je serais condamné." Et Saint Paul, ce vase d'élection qui consacra sa vie au service du divin Maître et dont l'âme fut souvent favorisée de visions surnaturelles, avouait en toute humilité qu'il aurait été du nombre des réprouvés, s'il n'avait pratiqué la sainte mortification. "Je traite durement mon corps, dit-il, et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé." (*1 Cor., ix, 27.*) Les paroles de Notre Seigneur sont aussi bien précises : "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix, et me suive." (*Luc ix, 23.*) Cette parole paraît dure à bien des gens, dit l'Imitation de Jésus-Christ : "Renoncez à vous-même, prenez votre croix, et suivez Jésus," mais il sera bien plus dur d'entendre au dernier jour cette parole : "Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel" (*Livre II, ch. xii*).

Très chers frères, passons ce carême comme s'il devait être notre dernier ; soyons attentifs à la voix de l'Eglise qui nous invite au renoncement, et à l'accomplissement des œuvres de pénitence ; prenons la résolution, dès aujourd'hui, de ne pas permettre qu'aucun obstacle,—encore moins la paresse et la négligence,—empêche cette sainte quarantaine d'être pour nous un véritable temps de salut et de conversion sincère et durable.

Le règlement du carême sera le même que celui des années précédentes.

Nous vous recommandons tout spécialement l'abstention de toute liqueur enivrante, en honneur de la sainte soif de Jésus crucifié. L'usage des liqueurs enivrantes devient souvent une habitude pleine de dangers et pour l'âme et pour le corps. Elle devient un esclavage qui mine les forces physiques et morales de l'homme, maîtrise la volonté, émousse la conscience et fait de sa victime une ruine complète, sans espoir et sans recours. Plaise à Dieu que notre peuple si chrétien comprenne l'étendue du danger qui le menace.